



## **ORGANISATION VACANCES AVRIL 2019** **ALSH FRELINGHIEN**

**En raison de travaux à effectuer à l'école Pasteur, veuillez prendre note de ces modifications d'organisation pour l'accueil de loisirs des vacances d'avril 2019 :**

Lieux d'accueil et rappel des horaires :

<b>ECOLE PASTEUR</b>	<b>SALLE DES FETES</b>
14, Rue du Pont Rouge FRELINGHIEN <b>Locaux au fond de l'allée, au niveau de la cour de récréation.</b>	Rue d'Armentières FRELINGHIEN Au niveau du complexe sportif.
Garderie du matin : 7h30 / 9h00 2 à 15 ans : TPS jusqu'au Camp Sportif	
Accueil du matin : 9h00 / 12h00 <b>2-6 ans</b> : TPS à GS Accueil à partir de 8h45	Accueil du matin : 9h00 / 12h00 <b>6-12 ans</b> : CP au CM2 + <b>Camp Sportif</b> Accueil à partir de 8h40
Accueil APM : 13h30 / 17h00 <b>2-6 ans</b> : TPS à GS Accueil à partir de 13h15	Accueil APM : 13h30 / 17h00 <b>6-12 ans</b> : CP au CM2 + <b>Camp Sportif</b> Accueil à partir de 13h15
Garderie du soir : 17h00 à 18h00 2 à 15 ans : TPS jusqu'au Camp Sportif	

Les primaires présents en garderie du matin feront le trajet pour la salle des fêtes à pieds avec 2 animateurs à partir de 8h40.

A 17h10, les enfants de primaires et camp sportif présents en salle des fêtes se dirigeront vers l'école Pasteur pour la garderie du soir.

Si vos enfants sont accueillis dans les 2 locaux et qu'ils ne fréquentent pas la garderie du soir, nous vous conseillons donc de reprendre en premier les enfants présents en salle des fêtes.

Les plannings d'activités seront mis en ligne le week-end du 06/07 avril 2019 sur le site internet de la ville : [www.ville-frelinghien.fr](http://www.ville-frelinghien.fr)

### ❖ **Enfants inscrits en éveil musical le matin**

Votre enfant est inscrit en éveil musical le .....

Ce jour-là, nous vous demandons de le déposer directement à la salle des fêtes le matin.

S'il fréquente la garderie du matin, vous le déposez comme d'habitude à l'école Pasteur, il fera ensuite le trajet avec les primaires et 2 animateurs vers la salle des fêtes à la fin de la garderie.

Ce jour-là, votre enfant sera repris à la salle des fêtes le midi.

Ce jour-là, votre enfant sera repris comme d'habitude à l'école Pasteur le soir.

### ❖ **Maternels le Lundi 08/04/2019 APM**

Le lundi 08/04/2019, les maternels auront un baptême de poney l'après-midi.

Nous vous demandons de les déposer à la **salle des sports à 13h30**  
et de les reprendre à **l'école Pasteur à 17h00**

Laëtitia SERGEANT  
Directrice A.L.S.H  
03.20.48.80.09  
07.86.85.89.42